

# COMBLESSAC

Lettre d'information n° 4 – Période Janvier/Février 2021

## L'édito du Maire

Nous connaissons désormais le couvre-feu depuis le début de cette année, de 20h00 il est passé à 18h00. Cette situation aujourd'hui perdure, elle est inédite et difficile. Certains s'en accommodent mais pour d'autres ces restrictions accentuent les difficultés familiales, économiques et sociales.

Avec l'arrivée de la période printanière et ses belles journées ensoleillées, gardons espoir.

A l'image de Christèle et Anita qui ont réouvert le Rest'O Bar le 15 janvier et proposent des plats à emporter, Régis Hochet a repris le garage de Gérard Bigot depuis début Février.

La vaccimobile organisée par les services de l'Etat a permis de vacciner 44 personnes de Comblessac. Toutefois, il ne faut pas oublier les gestes barrières car cette vaccination évite aux personnes fragiles des conséquences graves de la maladie mais n'empêche pas celle-ci et d'être contagieuse.

Continuez à prendre soins de vous et de vos proches.

*Christophe RICAUD, Maire de Comblessac*



### Mairie de Comblessac

1 Place de la mairie  
35330 COMBLESSAC

[www.comblessac.fr](http://www.comblessac.fr)

☎ 02 99 34 96 09

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
9h30 - 12h30 et 13h30 - 15h00  
Samedi : 10h00 – 12h30

✉ [mairie@comblessac.fr](mailto:mairie@comblessac.fr)

Bien informé à Comblessac est distribué gratuitement à toutes les familles de Comblessac.

Reproduction et vente interdites.

Directeur de la publication : Christophe RICAUD

## Agenda

Les principales manifestations étant annulées, nous ne pouvons établir le calendrier des prochaines manifestations

# L'actualité municipale

## SIRS



Le 29 décembre dernier, pendant la période des vacances de Noël, un arbre mort est tombé sur un bus en stationnement. Après expertise celui-ci est déclaré réparable, pendant cette période le SIRS (Syndicat Intercommunal de

Regroupement Scolaire) loue un bus auprès de la société Sofiane de la Gacilly. La durée de cette location dépend de la durée de la réparation et surtout de la livraison des pièces.

## HONORARIAT

Le 25 janvier 2021, Christophe Ricaud au nom de la Préfète Michèle Kirry a remis la distinction de maire honoraire à Robert Perrot.



Robert Perrot a exercé la fonction de maire de 1995 à 2020. Ce titre honorifique vient récompenser son implication dans la commune pendant 4 mandats.

## VACCIMOBILE

Un véhicule santé prévention des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine servant habituellement aux visites médicales des pompiers s'est transformé en centre de vaccination mobile et s'est installé le mercredi 24 février devant la salle polyvalente.

Le Service d'incendie et de secours a mis à disposition un médecin chef qui accueille les patients et qui vérifie qu'il n'y a pas de problème médical, un infirmier qui vaccine avec une dose de Moderna et deux sapeurs-pompiers qui accompagnent les personnes avant et après la vaccination.

C'est donc 44 personnes qui ont reçu la première injection. Ils recevront la deuxième injection le 24 mars dans le même ordre de rendez-vous proposé lors du premier vaccin. Merci à Andréa et Jean Michel pour la liaison internet mis à disposition aux sapeurs-pompiers.



## REST'O BAR

Depuis le 15 janvier Christèle et Anita vous accueillent dans leur établissement entièrement rénové. Elles proposent des plats à emporter, les menus de la semaine sont consultables sur leur page Facebook. Prochainement des galettes et crêpes à emporter.

Pour les autres services : le relais poste, le point bleu pour retrait d'espèces, le tabac, les produits pour cigarettes électroniques, les journaux, un petit coin épicerie, timbres amendes dématérialisés et prochainement des jeux de grattage de la FDJ.

Vous pouvez également commander des pains et de la viennoiserie pour le dimanche matin. (Déposé par la boulangerie le pain du coin de Guer).

Les heures d'ouvertures : du mardi au samedi de 7h30 à l'heure du couvre-feu, le dimanche de 8h30 à 15h00.

Vous pouvez commander et être livré le weekend.



Pour plus de renseignements : 02993405058

Souhaitons leur bonne chance et espérons bientôt se restaurer à leurs tables.

## GARAGE AUTOMOBILE



Depuis le 2 février, Régis HOCHET vous accueille pour réparer, entretenir vos véhicules toutes marques. Des voitures neuves ou d'occasions seront mises à la vente.

Nous souhaitons bonne retraite à Gérard son prédécesseur.

## PASS DÉCHÈTERIE

Depuis le 8 mars la carte Pass Déchets est nécessaire pour déposer vos matériaux et encombrants dans les déchèteries su SMICTOM. Si vous ne possédez pas encore de carte d'accès il n'est pas trop tard. Rendez-vous sur le site du SMICTOM et Remplissez le formulaire en ligne en cliquant sur l'icône « formulaire en ligne ». Si vous êtes nouvel arrivant, contactez le Smictom au 02 99 57 04 03.

Retrouvez également l'actualité sur :  
-le site de la commune : [www.comblessac.fr](http://www.comblessac.fr)  
-la page Facebook Commune de Comblessac  
-l'application mobile PanneauPocket

# Les projets communaux acquis, en cours, à venir

## UN PROJET DE CARTE COMMUNALE

Une carte communale est un document d'urbanisme, plus simple qu'un plan local d'urbanisme, qui permet principalement de délimiter :

- des secteurs constructibles (où les constructions nouvelles sont autorisées)
- des secteurs non constructibles (où restent simplement autorisés l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et les installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles).

Avec la commune de Les Brulais, une convention de groupement de commande d'études a été signée auprès du Pays des Vallons de Vilaine pour la sélection d'un bureau d'études.

## ABAT-SON DU CLOCHER DE L'ÉGLISE



L'entreprise Macé de Plourhan dans les Côtes d'Armor est intervenue pour la réfection de l'abat son ouest du clocher endommagé par la tempête de septembre dernier. Nous avons profité de cette intervention pour remplacer les abats sons vétustes situés à l'est et au nord du clocher.

Prochainement l'entreprise procédera également à la remise en place des

ardoises sur le clocher et s'assurera de la fixation du coq. Cette intervention sera réalisée par des cordistes.

## ELAGAGE D'ARBRES SUR LE SITE DE LORETTE

Des travaux d'élagage vont commencer prochainement sur l'esplanade du site de Lorette. Cette opération a pour but d'aérer le site. En effet, la chapelle et le podium ne sont plus visibles de la route.

Les travaux d'embellissement sur la chapelle devraient débuter fin avril.

## TRAVAUX DE RÉFECTIONS ET D'ENTRETIEN DES ROUTES

C'est une partie de la route communale dite du Léron qui sera refaite. D'une longueur de 1 km entre la route des marais et la route de Maure Carentoir. Perpendiculairement la route des marais jusqu'au pont sera également rénovée (250 mètres).

Le PATA (Point à temps automatique) permettant l'entretien des chaussées sera réalisé courant avril sur toutes les voies communales. Un appel d'offres a été lancé auprès des entreprises de travaux publics pour l'ensemble de ces travaux.

## AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA LANDE DE CRAON

Des panneaux de stops et de pré-signalisation ont été installés au carrefour dangereux de la lande de Craon, car peu de conducteurs respectent les priorités à droites. Ce choix de rendre prioritaire la route entre la Feuillardais et le Coudrais, risque en effet d'augmenter la vitesse sur cet axe. Néanmoins c'est aux usagers de respecter le code de la route.

Ces travaux ont été réalisés par nos agents techniques.



## NUMÉROTION DES VILLAGES

Toutes les maisons de nos villages ne sont pas numérotées. Le conseil municipal a décidé de procéder à la numérotation des villages du Couédillan, de la Cocardais, de la Ridelais, du Couédic, de Quaranquer, du Renéac, de la Melais.

C'est Patricia Berhault, adjointe, qui sera en charge de mettre en place cet adressage. Celui-ci permet notamment une rapidité d'accès des services d'urgences, une efficacité d'acheminement des courriers et des colis.

# Retour sur 2020

## PLUVIOMÉTRIE 2020

Relevés réalisés par Marcel Thommerot au lieu-dit « L'Étais »

<b>Janvier</b>	98mm	<b>Février</b>	107mm	<b>Mars</b>	68mm	<b>Avril</b>	49mm
<b>Mai</b>	31 mm	<b>Juin</b>	135mm	<b>Juillet</b>	8mm	<b>Aout</b>	44mm
<b>Septembre</b>	46mm	<b>Octobre</b>	128mm	<b>Novembre</b>	46mm	<b>Décembre</b>	112mm

Pour un total annuel de 872 mm

## ÉTAT CIVIL 2020

### Naissance

*SOUCHE Tywen le 7 mars 2020, La Rivière.*  
*GOMIS Ambre le 8 mars 2020, La Torlais.*  
*GAUTIER Adèle le 31 mars 2020, Le Léron.*  
*HOCHET Abel le 26 juin 2020, 17 rue de L'Abbaye.*  
*RUVAULT Malone le 16 juillet 2020, La Gérillais.*  
*BADIER LAUNAY Naël, le 29 juillet 2020, 20 rue du Léron.*  
*LAURENT Charlie le 3 septembre 2020, 13 bis rue du Léron.*  
*BENGOLD Manel le 11 septembre 2020, 1 rue du Léron.*  
*HOARAU Sofia le 13 octobre 2020, La Ridelais.*  
Bienvenue à ces nouveaux nés et félicitations aux parents.

### Mariages

*GAUTIER Aurélien et NORMAND Julia le 1<sup>er</sup> février 2020, Le léron.*  
*GILBERT Donatien et BOUCHET Géraldine le 31 juillet 2020, Rue du Bois Guimard.*  
*CHEMIN Gauthier et FELIZARDO Cassandra le 22 août 2020, Cours de Porcaro.*  
Félicitations à ces jeunes mariés.

### Décès

*MORISSOT Paul le 8 février 2020, place du Calvaire.*  
*JOLY Daniel le 6 mars 2020, le Léron.*  
*DOLO Joseph le 11 mars 2020, la Grée de Craon.*  
*BEBIN Françoise née BENOIT le 10 avril 2020, impasses de la Châtaigneraie.*  
*MOTEL Eugène, le 19 mai 2020, La Touche Urvoy.*  
*GEFFROY Jean-Louis, le 6 juin 2020, La Porte.*  
*EON Céline née GUILLOTIN le 17 juin 2020, le Couédillan.*  
*DANIEL Yvonne née DIVET le 12 juillet 2020, Craon.*  
*OURY Evelyne née THOURON le 16 juillet 2020, la Cocardais.*  
*ROUXEL Ernest le 20 juillet 2020, La Grée de Craon.*  
*CHOTARD Martine née PAGEOT le 11 août 2020, La Ridelais.*  
*GEFFROY Paulette née EON le 5 décembre 2020, Rennes.*  
*GOUESNARD Yves, le 12 décembre 2020, Trébado.*  
Toutes nos condoléances aux familles.

## Restez informés grâce à l'application **PanneauPocket**

Les publications totalisent jusqu'à 300 vues.



## « Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

